

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-16-0626 du 27/06/2016**

Arrêté du 26 mai 2016

ARRETE PORTANT REINTEGRATION ET RADIATION DES CADRES DE LA DIRECTION GENERALE  
DES FINANCES PUBLIQUES D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE CLASSE NORMALE

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte réintégration et radiation des cadres de la direction générale des Finances  
publiques d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale

Date d'application : 01/04/2016

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET RADIATION DES CADRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET RADIATION DES CADRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE



**Arrêté** portant réintégration et radiation des cadres de la Direction Générale des Finances Publiques

**LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,**

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
  - VU le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 modifié portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;
  - VU le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
  - VU le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
  - VU la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique, notamment son article 1 ;
  - VU le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 relatif au statut particulier de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
  - VU l'arrêté du 26 mars 2013 portant détachement auprès de la Cour des Comptes dans le corps des attachés d'administration de l'Etat, pour une période de trois ans du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2016 ;
  - VU l'arrêté du 10 mai 2016 portant intégration dans le corps des attachés territoriaux ;
- Sur la demande de l'intéressé.

ARRÊTE :

**Article premier :** Monsieur Jean-Luc ZARBO, matricule DGFIP n° 816028, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale, est réintégré dans son corps d'origine et radié des cadres de la Direction Générale des Finances Publiques, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016, date de son intégration dans le corps des attachés territoriaux.

**Article 2 :** Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 26 MAI 2016

POUR LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,  
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,  
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES  
ADJOINTE AU CHEF DU BUREAU RH-1B

ANNE TALON

